

Coopération

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, salue le rôle de l'Angola



Saïd Djinnit, représentant de l'ONU pour les Grands lacs

L'engagement de l'Angola dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la Région des Grands Lacs en Afrique a été salué à Luanda, par l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la région, Saïd Djinnit. “Nous remercions l'Angola, au nom des Nations Unies, pour sa contribution très importante” a souligné le diplomate algérien, lors de son discours prononcé à l'ouverture de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Saïd Djinnit a souligné que la Région des Grands Lacs affrontait des grands problèmes hérités des conflits du passé et provoquait diverses tensions et crises, qui devraient être sagement résolues pour éviter toute conséquence sévère. Selon lui, l'ONU se réjouit également de la réalisation des élections pacifiques, en 2015, en République Centrafricaine (RCA) et du gouvernement d'union et de réconciliation nationale au Soudan du Sud, ainsi que des efforts déployés dans la promotion du dialogue inclusif entre les parties au Burundi.

Quant à la situation qui prévaut au Burundi, Saïd Djinnit a appelé les leaders de ce pays à trouver une solution consensuelle pour la résolution des questions en suspens et apporter la stabilité et le développement dans ce pays. Parlant de la République Démocratique du Congo (RDC), le diplomate a, de nouveau, défendu le dialogue continu dans le cadre des résolutions des Nations Unies et de l'Union Africaine.

Diplomatie

Accréditation de nouveaux ambassadeurs



Le Président de la République, José Eduardo dos Santos, a accrédité le vendredi 10 juin à Luanda, sept nouveaux ambassadeurs, parmi lesquels cinq africains, un Australien et un autre sud- américain.

Il s'agit des ambassadeurs des Républiques d'Ethiopie, Mustafe Dek Abdisalam; de la Somalie, Jamal Mohamed Barrow; de la République Centrafricaine, André Nzapayeca; du Burkina Faso, Salamata Tapssoba; du Soudan du Sud, Philip Jada Natana; de l'Australie, Adam Justine Mac Carty, et du Chili, Carlos Parker, tous avec le statut de non- résidents dans le pays.

Ces diplomates qui ont présenté leurs lettres de créances, au Chef de l'Etat, dans des cérémonies séparées, sont désormais accrédités comme chefs de respectives missions diplomatiques en vue de la coopération avec l'Angola. Le Soudan du Sud et la République Centrafricaine, pays membres de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs, ouvrent pour la première fois leurs représentations dans le cadre des liens d'amitié et de coopération qu'ils entretiennent avec la République d'Angola. Le ministre angolais des Relations Extérieures, Georges Rebelo Pinto Chikoti et des hauts fonctionnaires du ministère ont assisté à la cérémonie.

A rappeler que le jeudi 9 juin, le Chef de l'Etat José Eduardo dos Santos d'Angola avait accrédité les ambassadeurs de la Guinée Equatoriale, Marcos Mba Ondo Andeme, de la République Islamique de la Mauritanie, Cheik Sid Ahmed Ould El Beyake, de la République Arabe Sahraouie Démocratique, Moahamed Bah Cheik, d'Italie, Claudio Misca, du Danemark, Trine Rask Tygesen, de la Corée, Kim Dong Chan et de l'Indonésie, Basuki Eddy, tous avec le statut d'ambassadeurs résidents.

Énergie

La société angolaise, Angola GNL lance un appel d'offres pour la vente de sa première cargaison depuis 2014



Angola GNL, usine angolaise de production de gaz naturel liquéfié (GNL), a lancé un appel d'offres, lundi, pour la vente de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié, après la suspension des activités de ses installations au premier trimestre de 2014, en raison d'une défaillance de l'un des pipelines dans le système de torçage du gaz.

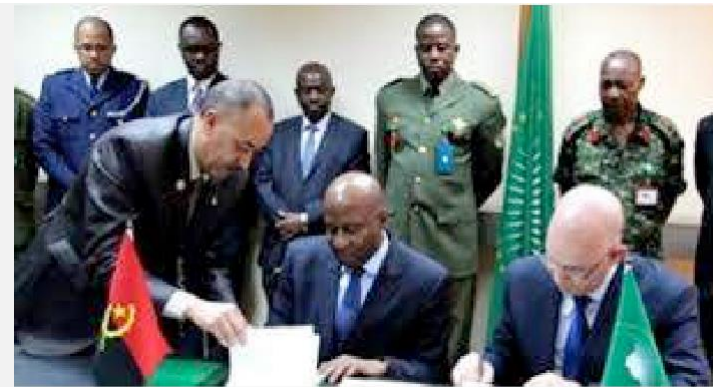
Le produit a déjà été chargé sur un navire et attend le résultat de l'appel d'offres pour être convoyé vers son acheteur, explique Reuters. Fin janvier dernier, un représentant de Chevron, principal acteur de la chaîne de production et d'exportation du pays, avait annoncé le redémarrage du processus d'exportation du GNL.

Angola GNL qui a démarré ses activités en 2012, avait déjà procédé à une première expédition de GNL de son terminal de Soyo, avant la suspension des activités sur le site. L'usine possède une capacité de production de près de 30 millions de m³/j. Sa production annuelle est de 5,2 millions de tonnes par an.

Chevron détient une participation de 36,4 % dans l'usine. Sonangol contrôle 22,8 % ; Total, BP et ENI en détiennent chacune une participation identique de 13,6%.

Coopération

Luanda souscrit à la relance de la Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises (CARIC).



Le gouvernement angolais et l'Union Africaine (UA) ont signé, la semaine dernière, à Addis Abeba, deux mémorandums sur la Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises (CARIC).

Le gouvernement angolais et l'Union Africaine (UA) ont signé, la semaine dernière, à Addis Abeba, deux mémorandums sur la Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises (CARIC).

Le premier mémorandum contient l'engagement politique des Etats membres, qui jusqu'ici ont accepté d'œuvrer pour la mise en œuvre de la CARIC. Ces Etats sont dit volontaires (NV) et il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Burkina Faso, du Tchad, de l'Égypte, du Niger, du Rwanda, du Sénégal, du Soudan, de la Tanzanie et de l'Ouganda.

Le second mémorandum concerne à la fois le compromis et les ressources que chaque pays membre s'est engagé à mettre à la disposition de la CARIC, dans un acte de confirmation, des moyens déclarés par les NV lors des Missions de vérification effectuées durant les mois de mai et de juin 2013 par la Commission de l'UA à travers la Cellule Stratégique de l'organe.

L'accord a été signé par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Angola en République Fédérale et Démocratique d'Éthiopie et représentant permanent auprès de l'Union Africaine, Arcanjo Maria do Nascimento et par le commissaire pour la Paix et Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Smail Shergui.

S'exprimant à l'issue de la signature de cet accord, l'Ambassadeur Arcanjo do Nascimento, manifesté la volonté politique et la disponibilité de son pays à appuyer les efforts de l'UA dans la recherche de la paix.

Energie

L'investissement privé, moteur pour le développement de la Région des Grands Lacs

Le ministre de la Géologie et des Mines, Francisco Queiroz, a considéré mardi, à Luanda, l'investissement privé comme l'un des éléments pour le développement de la région des Grands Lacs.



Francisco Queiroz, Ministre de Géologie et Mines

Parlant à l'Angop, en marge du 6ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), le ministre Francisco Queiroz a dit que l'investissement privé était le moteur du développement d'un pays ou d'une région, et la Région des Grands Lacs ne fait pas une exception.

Il a ajouté que bien que l'investissement public soit important, en particulier dans les infrastructures, les besoins sociaux, entre autres, l'action privée était en effet celle qui est la base pour soutenir l'économie. Par conséquent, il a estimé qu'il était nécessaire de créer les conditions pour qu'il y ait des investissements privés, cependant, il faut d'abord qu'il y ait la paix.

Pour cette raison, il a souligné que la principale préoccupation des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la région était d'assurer la paix afin que soient créées les conditions pour l'investissement privé. "Cette région est peut-être la plus riche en ressources naturelles en Afrique, et pour qu'elles aient une expression pratique et des résultats, il est nécessaire l'investissement et cela dépend de la paix", a ajouté le gouvernant angolais. Dans ce contexte, les Chefs d'État et de gouvernement travaillent à la paix et également à la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, "c'est avec cet objectif qu'il a été approuvé le Protocole de Nairobi (Kenya), afin de créer un environnement pour attirer les investissements privés".

Economie

Le fonds souverain angolais a limité son exposition aux actifs obligataires en 2015, au profit du private equity.



José Filomeno dos Santos, président du FSDEA

Le fonds souverain angolais, connu sous son acronyme portugais de Fundo Soberano de Angola (FSDEA) a publié jeudi 19 mai 2016, une mise à jour sur son état au 31 décembre 2015. Il en ressort que son exposition aux actifs de capital investissement, représentait à cette date, 58% de ses allocations globales. Une position qui constitue une augmentation significative comparée à la fin 2014, lorsque ce segment ne représentait que 34% de ses engagements.

« Plus de la moitié du portefeuille du Fundo Soberano de Angola est alloué à des fonds d'investissement de private equity, qui sont axées sur des opportunités d'affaires nationales et régionales », a déclaré Jose Filomeno dos Santos, président du fonds. Ce regain d'intérêt s'est effectué au détriment des placements sur les actifs obligataires, notamment des pays émergents, qui ne représentent plus que 23% des allocations globales. Les placements effectués sur des actifs à rendements variables aux Etats-Unis et en Europe, soit 755 millions usd, représentent eux, 19% des allocations.

Filomeno dos Santos a expliqué ce revirement de positionnement par la volonté de tirer avantage des investissements ayant de fortes capacités de rendements, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'immobilier, de l'agriculture, du bois, que ce soit en Angola, ou sur le reste de l'Afrique subsaharienne. « Il s'agit pour nous de pouvoir trouver des sources alternatives de financement pour l'Angola », a-t-il fait savoir. Un objectif d'investissement qu'il faudra suivre, car les revenus de la vente de pétrole compte encore pour 40% du produit intérieur brut de l'Angola. Face à la chute des cours de cette ressource, le gouvernement, pour financer son déficit, a sollicité un concours du Fonds Monétaire Internationale.

Par ailleurs on peut aussi noter que la valeur nette d'inventaire du fonds, s'est un peu rétrécie. Au 31 décembre 2015 elle était à 4,7 milliards \$, contre 4,8 milliards \$ à la fin 2014.

Arrêt sur image

LE WELWITSCHIA MIRABILIS



Le welwitschia mirabilis

Le Cette plante, avec ses allures de petite oasis est originaire de l'Angola (désert de Moçamedes) et de Namibie (désert de Namibe) est une véritable curiosité pour les botanistes. Non seulement elle vit en moyenne entre 1000 et 2000 ans, mais elle possède des caractères génétiques communs avec des espèces aussi différentes que les pommiers, les sapins et les fougères. Adulte elle offre l'aspect d'un énorme tas de copeaux. Mais le plus extraordinaire c'est que « Welwitschia Mirabilis » peut survivre cinq ans sans la moindre goutte d'eau !

Le nom Welwitschia a été donné en hommage au médecin-botaniste allemand Friedrich Martin Josef Welwitsch (1806-1872) qui la découvrit vers 1859 ou 1860 lors d'une longue expédition qu'il effectua en Angola durant sept années pour le compte du jardin botanique de Lisbonne et son nom spécifique mirabilis qui signifie admirable est aussi le nom latin de la Belle de nuit une espèce qui a une horloge végétale décalée par rapport aux autres espèces s'ouvrant aux alentours de 18h, une heure à laquelle les autres se referment.

Welwitschia mirabilis est l'unique espèce du genre qui fait partie des Chlamydospermes, aujourd'hui ce genre est composé d'une colonie d'environ 6000 sujets mâles ou femelles dont le plus ancien aurait plus ou moins 1500 ans.

La Welwitschia pousse à partir d'un tronc court et épais qui comporte uniquement deux feuilles qui croissent continuellement à partir de leur base et une longue et épaisse racine. Les feuilles peuvent atteindre une longueur de 2 à 4 mètres et sont généralement divisées en bandes longitudinales, ce qui peut parfois masquer le fait qu'il n'y a que deux feuilles à l'origine.